Le CSA rappelle à l'ordre LCI pour des propos "islamophobes" d'Éric Zemmour

07/08/2019 à 11h58

Le CSA a mis en garde LCI pour des propos islamophobes tenus par Eric Zemmour à l'antenne en février dernier. Le polémiste avait expliqué qu'"*on nous a expliqué que l'islam est une religion de paix et d'amour alors qu'on sait bien que cet antisémitisme-là est le produit d'une culture islamique qui vient de très loin*".

L'émission polémique avait eu lieu en février dernier. Le Conseil national de l'audiovisuel a mis en garde la chaîne LCI pour des propos tenus à l'antenne par Eric Zemmour qui ont jugé "*islamophobes*" constituant ainsi "*une exhortation implicite à la discrimination*" lors d'une émission consacrée à l'antisémitisme en France.

Le polémiste avait notamment estimé qu'il était nécessaire "*d'endiguer une immigration de masse qui est aujourd'hui le terreau de cet antisémitisme*". "*On nous a expliqué que l'islam est une religion de paix et d'amour alors qu'on sait bien que cet antisémitisme-là est le produit d'une culture islamique qui vient de très loin*", avait-il poursuivi.

"*Le CSA a considéré, en l'espèce, que le présentateur n'avait apporté aucune contradiction ni demandé de précisions quant aux affirmations de l'invité*", précise le compte-rendu du gendarme de l'audiovisuel. Et de rappeler à LCI que la chaîne doit veiller dans ses programmes "*à ne pas encourager des comportements discriminatoires en raison de la race du sexe, de la religion, ou de la nationalité*" et "*à promouvoir les valeurs d'intégration et de solidarité qui sont celles de la*

République et à lutter contre les discriminations“.

France Soir